



INTERCO
Communauté
de Strasbourg

LE LIEN
EUROMETROPOLE

N° 994 – 28 janvier 2019

POUVOIR D'ACHAT

POUVOIR D'ACHAT : HUIT ORGANISATIONS APPELLENT LES AGENTS PUBLICS À SE MOBILISER!

Nos organisations syndicales (CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, FA-FP, CFE-CGC, CFTC) représentatives de plus de 5 millions d'agent-es, lancent une pétition pour exiger une revalorisation salariale de toutes et tous les agent-es. Nous appelons l'ensemble des collègues à la signer et faire signer massivement.

Au quotidien, les agents publics travaillent au service de l'intérêt général et font vivre des services publics de qualité sur l'ensemble du territoire.

Améliorer leur pouvoir d'achat est d'autant plus urgent que, depuis son arrivée, le gouvernement a accumulé des mesures négatives à leur rencontre (gel de la valeur du point d'indice, mauvaise compensation de l'augmentation de la CSG, rétablissement du jour de carence...).

Au cours des prochaines semaines, les militant.e.s iront sur le terrain, pour faire signer cette pétition, également disponible en ligne :

[https://secure.avaaz.org/fr/
community_petitions/
Edouard_Philippe_Premier_ministre
Ameliorer_nos_salaires_je_signe/
dashboard/](https://secure.avaaz.org/fr/community_petitions/Edouard_Philippe_Premier_ministre_Ameliorer_nos_salaires_je_signe/dashboard/)

Les premiers signataires de cette pétition sont : Jean-Marc CANON (CGT Fonction publique), Mylène JACQUOT (CFDT Fonctions publiques), Luc FARRE (UNSA Fonction publique), Bernadette GROISON (FSU), Gaëlle MARTINEZ (Solidaires Fonction publique), Bruno COLLIGNON (FA-FP), Nathalie MAKARSKI (Services publics CFE-CGC), Denis LEFEBVRE (CFTC Fonctions publiques).



Consultez le site internet de la CFDT-EMS.
www.cfdt-cus.net

Communiqué intersyndical

Les organisations syndicales appellent le gouvernement à renforcer les services publics, la Fonction publique et à conforter le rôle des agent-es !

Les organisations syndicales CGC, CFDT, CFTC, CGT, FA-FP, FSU, Solidaires, UNSA représentatives de plus de 5 millions d'agent-es, s'inquiètent de l'avenir promis à la Fonction publique par le gouvernement et lui demandent d'entendre leurs revendications.

Face aux inégalités sociales et territoriales, au sentiment d'abandon d'une grande partie de la population, la Fonction publique a un rôle important à jouer.

Sans les agent-es, qu'ils soient dans le versant de l'État, celui de la Territoriale ou de l'Hospitalière, les missions indispensables des services publics au service des usagers ne peuvent pas être rendues, l'isolement est renforcé et les inégalités grandissent.

C'est pourquoi, à l'inverse des suppressions d'emplois et d'un recours accru aux contrats prévus par le gouvernement, les organisations syndicales jugent indispensable la création d'emplois statutaires dans tous les services qui en ont besoin.

Elles exigent également une revalorisation salariale de toutes et tous les agent-es.

Au quotidien, ils travaillent au service de l'intérêt général et font vivre ces services publics de qualité sur l'ensemble du territoire. C'est d'autant plus urgent que, depuis son arrivée, le gouvernement a accumulé des mesures négatives à leur encontre (gel de la valeur du point d'indice, mauvaise compensation de l'augmentation de la CSG, rétablissement du jour de carence...).

Au moment du grand débat national, où il sera notamment question de la réorganisation de l'État et des services publics, les organisations syndicales demandent au gouvernement la suspension du projet de loi relatif à la Fonction publique et des processus engagés sur la réforme de l'État.

Elles lui demandent l'ouverture de négociations visant à renforcer la Fonction publique et les droits et garanties de ses personnels.

Attachées aux principes qui sont ceux de la Fonction publique, au Statut général des fonctionnaires, et statuts particuliers qui représentent une réelle garantie d'égalité entre usagers, elles appellent à conforter le modèle social de notre pays.

C'est pourquoi, les organisations syndicales engagent d'ores et déjà diverses initiatives pour permettre à tous-tes les agent-es d'intervenir et d'agir afin de peser sur les choix du gouvernement.

Elles se retrouveront à la fin du mois de janvier pour examiner la situation et envisager les initiatives nécessaires.

Les organisations syndicales appellent le gouvernement à changer d'orientation pour que soient confortés la Fonction publique, ses missions et le rôle des agent-es.



A L'EUROMÉTROPOLE

Comité d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT)

Une commission plénière CHSCT aura lieu le **mardi 29 janvier 2019**, plusieurs points sont à l'ordre du jour :

- **Installation du CHSCT et désignation des secrétaires**

Points pour avis :

L'avis du CHSCT est sollicité sur la prise en compte, des impacts liés aux projets d'évolution des services ou de travaux, sur les conditions de travail des agents :

- **Projet de réaménagement du plateau d'accueil au Centre Administratif**

Service Accueil population - Délégation 2 du 17 janvier 2019

- **Evolution de l'organisation de la DMEPN**

Direction Mobilité, espaces publics et naturels

- **Document unique et plan d'action du service de l'administration générale de la culture**

Direction de la Culture

- **Renouvellement de la convention du Fonds d'insertion pour les personnes en situation de handicap dans la fonction publique (FIPHFP)**

Service Prévention Qualité de la vie au travail

Points pour information :

- **Bilan de la réorganisation comptable à la Direction de la Culture**

- **Implication des services dans la gestion de l'attentat du 11 décembre 2018**

Point demandé par les représentants du personnel :

- **Dispositif d'accompagnement des agents victimes d'incivilités ou d'agressions dans le cadre de leur travail**

Propreté Urbaine

Le **lundi 21 janvier 2019** la **CFDT** a rencontré le service de la Propreté urbaine. Plusieurs points ont été discutés :

La méridienne :

Le service est en train de finaliser le bilan et le présentera aux organisations syndicales début mars 2019.

Si le service reconnaît que, suivant la périodicité, le besoin de vider les corbeilles entre midi et deux heures n'est pas le même, il réfléchit à de nouvelles pistes afin de pouvoir s'adapter aux besoins.

La **CFDT** regrette le retard pris et a demandé que les nouveaux délais soient respectés et que l'avis des agents soit pris en compte.

Champ d'intervention des régies :

Le service a également constaté qu'il y avait des difficultés de coordination avec les régies et l'explique par le fait qu'elles avaient pris l'habitude de s'appuyer sur l'Eurométropole lorsque les équipes étaient mixtes.

Le service est en train de réécrire le cahier des charges en étant plus exigeant notamment en matière d'encadrement.

Matériel :

La **CFDT** a demandé qu'un effort soit fait en matière de mécanisation aussi bien dans le renouvellement du matériel que dans son entretien. Si à une époque ce service a connu une période d'investissement important en termes de mécanisation, nous avons le sentiment qu'il n'en est plus de même. C'est pourquoi, nous demanderons qu'un bilan nous soit présenté afin de pouvoir vérifier si notre pressentiment se confirme.

Pour la **CFDT**, ce service regroupe des métiers difficiles. De fait, la réduction de la pénibilité par l'apport de mécanisation doit rester un objectif permanent.

A L'EUROMÉTROPOLE

Vie pratique

Recensement des demandes de préparation aux concours et examens professionnels Premier semestre 2019

Le CNFPT procède jusqu'au 1er mars 2019 au recensement des agents-es territoriaux-les intéressés-es par une préparation à un concours ou à un examen professionnel. **Ce délai est à respecter impérativement**, le CNFPT n'accepte aucune dérogation pour les inscriptions tardives.

Vous pouvez consulter tous les documents relatifs aux préparations concours dans **TOTEMS** (rubrique ressources humaines – concours et examens – informations pratiques) ou vous adresser à **vos** cellule ressources humaines.

Chaque préparation à un concours ou examen est adaptée en fonction du programme des épreuves. Selon le concours ou l'examen préparé, différents types de formations sont proposées :

- en présentiel,
- en présentiel et à distance,
- à distance
- avec des outils d'autoformation...

La majorité des préparations sont soumises à un test d'accès. Selon le résultat obtenu, vous pourrez :

- intégrer directement la préparation
- avoir à suivre une formation « tremplin » préalable à l'entrée dans la préparation
- être orienté-e vers une remise à niveau ou une formation complémentaire adaptée à vos besoins.

Pour participer à une préparation concours ou examen, vous devez remplir un bulletin d'inscription disponible dans TOTEMS ou auprès de votre cellule ressources humaines.

Cette dernière le fera parvenir, avec l'accord de votre hiérarchie au service Emploi Formation Insertion au plus tard le **25 février 2019**, pour inscription auprès du CNFPT.

Carte CEZAM

N'attendez plus, procurez-vous votre carte Cezam 2019 !

Notre adhésion à l'IRCOS / Cezam Grand Est vous permet de bénéficier de nombreux avantages dans vos loisirs, sports, sorties, voyages et sorties culturelles, **au niveau local et national**, grâce à la **carte Cezam**.

Pour connaître toutes les offres Cezam, il vous suffit de vous rendre sur le site Internet

www.cezam-grandest.fr

Votre carte Cezam vous coûtera **14 € en 2019** et vous permettra de bénéficier de tarifs réduits directement en caisses ou aux guichets, grâce à des codes de réductions ou par l'intermédiaire d'une billetterie.



A titre d'exemple, quelques réductions accessibles grâce à votre Carte Cezam :

- Fit'n well Illkirch - 9 € / entrée
- Stras Kart Strasbourg - 7 € / session

Et pour vos achats, pensez à vous procurer le Pass Vie Pratique à 1€ ! (réservé aux détenteurs de la carte Cezam loisirs culture)



Un pass qui donne accès à des réductions chez les commerçants près de chez vous : mode, beauté, maison, gastronomie, téléphonie, optique, véhicules...

Carte cadeaux Fnac Darty - 9 % sur la valeur faciale de la carte

Découvrez également la carte Cezam sur votre smartphone avec l'appli "Ma carte Cezam".

N'hésitez pas à commander votre carte Cezam 2019 auprès du **syndicat CFDT** ou par le biais de vos **délégués**.

**Syndicat CFDT – Intercro
de l'Eurrométropole de STRASBOURG**

Locaux : Immeuble de la Bourse - 1er étage

Tél. : 03.88.34.30.91 / 03.68.98.50.00 poste 81225

Messagerie : syndicat.cfdd@strasbourg.eu

Adresse postale :
Centre Administratif

1, parc de l'Étoile - 67076 STRASBOURG-CEDEX



Ne pas jeter sur la voie publique